

Madame et Monsieur le Député,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine session du Parlement de la République et Canton du Jura qui aura lieu le

**mercredi 27 mars 2024, à 8.30 heures,
à l'Hôtel du Parlement à Delémont**

selon l'ordre du jour suivant :

1. *Communications*
2. *Questions orales*
3. *Election d'un-e juge assesseur au Tribunal des mineurs*
4. *Modification de l'arrêté fixant les indemnités parlementaires (mise en œuvre de la mesure 607b du Plan équilibre 22-26)*

Présidence du Gouvernement

5. *Arrêté portant octroi d'un crédit d'engagement pour le financement d'un contrat de prestations entre la République et Canton du Jura et la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) pour les années 2023, 2024 et 2025*
6. *Interpellation no 1018
Menaces sur la presse. Pierre-André Comte (PS)*

Délégation aux affaires jurassiennes

7. *Acte relatif à l'approbation du concordat entre le canton de Berne et la République et Canton du Jura concernant le transfert de la commune municipale de Moutier dans le canton du Jura et à l'abrogation de l'article 139 de la Constitution (deuxième lecture)*

Département de l'économie et de la santé

8. *Motion no 1485
Pour un dossier électronique du patient 100% numérique. Magali Voillat (Le Centre)*
9. *Question écrite no 3590
Tarifs TARMED, comment peser sur cet élément ? Rémy Meury (CS-POP)*

Département de la formation, de la culture et des sports

10. *Arrêté relatif au financement de la Fondation pour le Théâtre du Jura*

Département de l'intérieur

11. *Modification de la loi sur l'aide au recouvrement, l'avance et le versement provisionnel de contributions d'entretien (deuxième lecture)*

12. *Intervention en matière fédérale no 10*
Rendre les prestations complémentaires aisément accessibles aux personnes qui y ont droit.
Rémy Meury (CS-POP)
13. *Question écrite no 3589*
Fin de la période transitoire dans la réforme des prestations complémentaires, des effets dans le Jura ? Rémy Meury (CS-POP)

Département des finances

14. *Modification du décret concernant l'administration financière des communes (deuxième lecture)*

Nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Delémont, le 8 mars 2024

La présidente :
Pauline Godat



Le secrétaire général :
Fabien Kohler

